



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 25 juin 2020

Président de séance : Monsieur Charles-Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Philippe ROSSINI, Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Jean THAON.

Suppléants : Monsieur Xavier BECK, Madame Janine GILLETTA, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Michèle OLIVIER, Madame Anne RAMOS,

Procurations : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY

RAPPORT N° 20-8 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 - Budget annexe relatif aux cantines

Faisant suite au rapport précédent concernant le compte administratif de l'exercice 2019 du budget annexe relatif aux cantines, je vous confirme le résultat de la section de fonctionnement à hauteur de 69 117,39 €.

En conséquence, je vous propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2019 :

- en section de fonctionnement à la ligne 002 en excédent reporté pour un montant de 69 117,39 € au titre de l'excédent net utilisable, conformément au paragraphe 4, chapitre 7 du titre 3 de l'instruction budgétaire et comptable M61.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2019 en section de fonctionnement à la ligne 002 en excédent reporté pour un montant de 69 117,39 euros au titre de l'excédent net utilisable, conformément au paragraphe 4, chapitre 7 du titre 3 de l'instruction budgétaire et comptable M61.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles-Ange GINESY